

Commune de La COUARDE-SUR-MER
Mairie
9 Grande Rue
17670 LA COUARDE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

N° 2022089

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à 17 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 8 décembre 2022, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents :

Mesdames Béatrice TURBE, Peggy LUTON, Virginie BESSON, Carine LUTT, Dominique BAESJOU, Vanina PICHEVIN, Nadège BIELOT ainsi que Messieurs Patrick RAYTON, Denis GIRAUDEAU, Jean-Yves DUTERTRE, Mathieu BONITON, Jacques DURET, Franck DUVERNAY, Philippe MARSAC.

Était absent : Madame Peggy LUTON et Monsieur Jean-Claude BROCHARD

Pouvoir : Jean-Claude BROCHARD à Philippe MARSAC.

Secrétaire de séance : Madame Carine LUTT

OBJET : ADOPTION DES TARIFS 2023 – MARCHES ET TERRASSES

Vu la consultation des syndicats des commerçants non sédentaires de Charente-Maritime.

Considérant que l'année 2023 sera une année de transition avant l'application des nouvelles modalités réglementaires en conformité avec l'ordonnance de 2017 portant valorisation du domaine patrimonial des collectivités.

Compte tenu des coûts supportés par la collectivité, il a été proposé de faire évoluer les tarifs de la manière suivante :

TERRASSES (prix du mètre carré – Minimum 3 m²)	Tarif 2022	Tarif 2023
Terrasse traditionnelle	30,00 €	33,00 €
Terrasse traditionnelle non exclusive	15,00 €	16,50 €
Terrasse restaurant	39,00 €	43,00 €
Terrasse restaurant non exclusive	20,00 €	22,00 €
Terrasse fermée	43,00 €	50,00 €
Mobilier divers autorisés : jardinières, chevalets, rack à vélos,	-	33,00 €

panneau, autres...		
Pénalité pour occupation non autorisées après constat et avertissement (pour chaque constat après mise en demeure)		50,00 €

MARCHES Juillet et Août	Tarif 2022	Tarif 2023
Le ml intérieur par jour	3,27 €	3,60 €
Le ml extérieur par jour sous casquette alimentaire (forfait minimum de 3 mètres linéaires)	2,14 €	2,35 €
Le ml extérieur par jour (forfait minimum de 3 mètres linéaires)	2,14 €	2,29 €
Food Truck (ou assimilés) pour vente à emporter : le ml (minimum 3 ml)	2,14 €	2,35 €

MARCHES hors juillet et août	Tarif 2022	Tarif 2023
Le ml intérieur par jour	1,63 €	1,80 €
Le ml extérieur par jour sous casquette alimentaire (forfait minimum de 3 mètres linéaires)	1,07 €	1,18 €
Le ml extérieur par jour (forfait minimum de 3 mètres linéaires)	1,07 €	1,15 €
Food Truck (ou assimilés) pour vente à emporter : le ml (minimum 3 ml)	1,07 €	1,18 €

FOOD-TRUCK (ou assimilés)	Tarif 2022	Tarif 2023
Food truck avec espace dégustation ou pas pour les journées d'animation (prix forfaitaire pour 1 journée)	29,00 €	32,00 €
Food Truck avec terrasse restauration ou bar extérieur avec terrasse (prix au m2 emprise camion +terrasse)	39,00 €	43,00 €

BRANCHEMENT ELECTRIQUE	Tarif 2022	Tarif 2023
Branchement 10A (jusqu'à 2000 watts de puissance raccordée) – Tarif par jour		5,50 €
Branchement 20A (jusqu'à 4000 watts de puissance raccordée) – Tarif par jour		10,00 €
Branchement 30A (jusqu'à 6000 watts de puissance raccordée) – Tarif par jour		15,00 €

BRANCHEMENT EAU	Tarif 2022	Tarif 2023
Branchement eau - Tarif par jour		3,00 €

Entendu l'exposé, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs 2023 tels que présentés.

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations.

A La Couarde, le 14 décembre 2022.

Le Maire,

Patrick RAYTON.



AR Prefecture

017-211701214-20221212-2022089-DE
Reçu le 15/12/2022